

Conseil de faculté

Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 22 décembre, 16h15, Géopolis 2208

Accueil

Le Doyen et le Vice-Doyen aux affaires académiques étant tous deux absents, la responsabilité de présider la séance revient à **Michel Jaboyedoff**, Vice-doyen à la recherche. Ce dernier ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal n° 131 de la séance du 10.11.2016 et de son résumé
3. Communications du Décanat
4. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL
5. Désignation d'un coordinateur du Master en géosciences de l'environnement (proposition James Irving)
6. Nomination d'un Rapporteur pour la thèse de Goran Andjic (proposition Stefan Schmalholz)
7. Approbation des modifications du règlement des instituts
8. Préavis sur le règlement et plan d'étude du CAS en Tourisme
9. Préavis sur la composition de la CPA 01.01.2017 – 31.12.2018
10. Proposition de suppression du règlement FGSE sur les privat-docent
11. Composition d'une commission ad hoc de réflexion sur le statut des MA en FGSE
12. Discussion et approbation de la charte sur les conflits d'intérêts au sein des commissions de nomination
13. Divers, interpellations et propositions

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Approbation du procès-verbal n°131 de la séance du 10.11.16 et de son résumé

Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.

3. Communications du Décanat

Michel Jaboyedoff prend la parole au nom du Décanat :

- sur neuf propositions de NCCR (National competence centers for research), aucune ne provenait de la faculté des géosciences. Au vu des délais impartis, il faut déjà réfléchir pour l'année prochaine.
- en ce qui concerne les subsides Ambizione, des nouvelles règles ont été éditées. L'attestation doit être signée par la Direction, le Décanat et la direction de l'institut. Les MA pourront (selon les nouvelles règles FNS) également solliciter des fonds pour des assistants ou des premiers assistants. L'UNIL s'engagerait financièrement,

en cas de départ du MA Ambizione avant le terme. Le Décanat a donc préféré ne pas entrer en matière et donner un préavis défavorable à la Direction.

- des ateliers d'écriture (gratuits pour les personnes liées au FNS), par exemple pour la rédaction d'articles scientifiques dans les médias, sont prévus en 2017. Un flyer explicatif suivra.
- des formulaires pour les articles et communiqués de presse seront disponibles sur le site de la faculté. Ceci dans le but de communiquer d'une façon plus homogène.

4. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL

Rémy Freymond informe que trois motions provenant des corps intermédiaire et étudiant ont été envoyées lors de la séance du 15 décembre :

- pour une prévention du harcèlement
- pour une meilleure prise en charge des victimes de harcèlement
- pour plus de transparence et des sanctions adaptées à la gravité

Après discussion sur la différence entre une motion et un postulat, les trois motions à l'ordre du jour ont été transformées en postulats. La constitution d'un groupe de travail a été rejetée. Le cas de harcèlement sexuel rapporté ne relève pas de la compétence du CUNIL. En effet, ce dernier n'a pas à dicter à la Direction sa politique RH. Le Conseil attend que la Direction amène des propositions.

5. Désignation d'un coordinateur du Master en géosciences de l'environnement (proposition James Irving)

Michel Jaboyedoff ouvre la discussion, chacun ayant reçu les documents nécessaires. La proposition ne fait l'objet d'aucun commentaire ou question.

Le Conseil de faculté valide la nomination de James Irving comme coordinateur du Master en géosciences de l'environnement.

6. Nomination d'un Rapporteur pour la thèse de Goran Andjic (proposition Stefan Schmalholz)

Etant donné que Peter Baumgartner est maintenant retraité, un Rapporteur pour la thèse de Goran Andjic doit être nommé.

Le Conseil de faculté valide la nomination de Stefan Schmalholz comme Rapporteur pour la thèse de Goran Andjic

7. Approbation des modifications du règlement des instituts

Michel Jaboyedoff informe que les trois conseils d'institut ont préavisé favorablement à ces modifications.

Karine Rossier expose les grandes lignes. A savoir, pour l'article 20, de préciser que les membres du corps professoral, les MER, les MA et les professeurs titulaires sont membres permanents du conseil de l'institut et, pour les membres désignés, soit les PAT techniques ou administratifs et les assistants, de leur octroyer 4 à 6 sièges, au lieu de 3. Les élections de ces deux corps se feront sur la base d'une liste, établie par le conseil de l'institut, des membres votants et éligibles. Le nombre et la répartition, dans le but de trouver un équilibre entre les différentes composantes, seront déterminés par le conseil de chaque institut qui s'organiseront indépendamment l'un de l'autre. Cette nouvelle attribution du

conseil de l'institut sera ajoutée à l'article 22 et le point 14j. sera modifié en conséquence, soit la suppression du nombre de sièges.

Le Conseil de faculté valide les modifications du règlement des instituts.

8. Préavis sur le règlement et plan d'étude du CAS en Tourisme

Magali Pétermann-Glaus énonce les nouveaux éléments relatifs au CAS en Tourisme. Les personnes ciblées sont actives en Suisse et en France dans le domaine touristique. La formation dispensée à l'UNIL et à Sion sera répartie en 3 modules, pour un total de 12 ECTS, de 4 jours :

- enjeux du tourisme durable ;
- développement durable, adaptation au changement global et innovation touristique ;
- projets touristiques durable.

Christophe Clivaz de l'IGD sera en charge de l'organisation, en collaboration avec l'Université Savoie Mont-Blanc, la HES-SO Valais section tourisme et la Fondation pour le développement durable des régions de montagne. Le règlement type de la FCUE a été repris et adapté à celui de la Faculté. Il a été précisé notamment que l'octroi des grades à la Direction revient à la Faculté, que le règlement et le plan d'études soient soumis au Conseil de l'Ecole, puis au Conseil de Faculté. Les recours seront traités par la commission ad hoc de la Faculté. Ce dernier point sera laissé à l'appréciation du service juridique de l'UNIL. Le Conseil de l'Ecole a préavisé favorablement.

Le Conseil de faculté préavise favorablement sur le règlement et le plan d'étude du CAS en Tourisme.

9. Préavis sur la composition de la CPA 01.01.2017 – 31.12.2018

Michel Jaboyedoff présente la composition de la CPA soumise au préavis.

Le Conseil de faculté refuse la composition telle que proposée.

10. Proposition de suppression du règlement FGSE sur les privat-docent

Karine Rossier informe que le règlement de la faculté sur les privat-docent date de 2004 et qu'en 2014 la Direction de l'UNIL a créé une directive sur le même sujet. Sachant que la directive UNIL prévaut, le règlement GSE devrait être totalement revu pour s'y conformer. La question sur le maintien du règlement interne est posée.

Le Conseil de faculté accepte la suppression du règlement FGSE sur les privat-docent.

11. Composition d'une commission ad hoc de réflexion sur le statut des MA en FGSE

Michel Jaboyedoff présente la composition de la commission soumise.

Le Conseil de faculté accepte la composition d'une commission ad hoc de réflexion sur le statut des MA en FGSE.

12. Discussion et approbation de la charte sur les conflits d'intérêts au sein des commissions de nomination

Michel Jaboyedoff rappelle que le besoin d'une charte émane de la CPA interne du printemps 2016, afin de donner un cadre éthique dans la gestion de conflits d'intérêts.

Rémy Freymond informe que les auteurs de cette charte se sont inspirés d'un document du FNS existant. Le but recherché étant de trouver un mode de neutralisation de position extrême. Les membres s'engagent de par leur signature à annoncer tout conflit d'intérêts.

Le Conseil de faculté refuse la charte telle que présentée, mais approuve la rédaction d'un document concernant la déontologie dans les commissions de la FGSE.

13. Divers, interpellations et propositions.

Lukas Baumgartner annonce qu'il a été nommé dans la commission des financements des infrastructures de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT).

La séance est levée à 18h30.

Michel Jaboyedoff, Président